

Acte publié le 18.04.23

Nombre de conseillers :	56
En exercice :	56
Présents	41
Votants par procuration	9
Absents	4
Total des votes	50

5. Institutions et vie politique
5.3. Désignation de représentants

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril à 19h30, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués en date du cinq avril 232023 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Courel.

TITULAIRES PRESENTS : Mme DE ANDRES, M. FOURNIER, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. BISSON, Mme GILBERT, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. TIHY, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. BARRE, M. MARIE, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. TIMON, Mme DUTILLOY, Mme ROSA, M. BEAUDOUIN, Mme DUVAL, M. Mme MONLON, M. LEFRANCOIS, Mme CABOT, M. DUCLOS, Mme QUESNEY, M. AUBE, M. VALLEE, M. MORDANT, Mme BOQUET, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, Mme. BOURNISIEEN

TITULAIRES EXCUSES : M. GIRARD, Mme ROULAND, M. LEROY, M. DUMESNIL, M. BONVOISIN, Mme CLUZEL, Mme LOUVEL, M. BURET, M. MAUVIEUX, M. SENINCK

SUPPLEANTS PRESENTS : M. BESSARD, M. LEBOUCHER, Mme DUHAMEL, Mme QUEVAL, Mme GLEMOT, Mme MONTIER

PROCURATIONS : M. GIRARD à M. SIMON, Mme ROULAND à M. BISSON, M. LEROY à M. COUREL, M. BONVOISIN à M. TIHY, Mme CLUZEL à M. MARIE, Mme LOUVEL à Mme DUTILLOY, M. BURET à M. DARMOIS, M. MAUVIEUX à M. VALLEE, M. BLAS à Mme BOURNISIEEN

SECRETAIRE DE SEANCE : M. FOURNIER

DEL_0020_2023_Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes au Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure (SDOMODE)

Conformément aux statuts du SDOMODE (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure), la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle doit procéder à la désignation de onze délégués titulaires et trois suppléants siégeant au Comité Syndical.

Les représentants ont été désignés lors du Conseil Communautaire du 10 juillet 2020.

Suite à la démission de M. Christian Vosnier qui été représentant titulaire, il convient donc de procéder à la désignation d'un nouveau membre titulaire.

Aussi et au regard de ce qui précède,

VU l'article L.5711-1 du Code général des collectivités territoriales

CONSIDERANT la démission de M. Vosnier en date du 16 mars 2023, ce dernier étant membre titulaires des représentant de la CCPAVR au sein du SDOMODE

CONSIDERANT la nécessité de maintenir le nombre de représentant titulaire,

*Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,
Décide,*

➤ **DE DESIGNER**

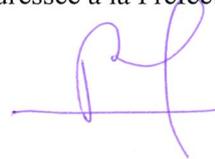
- Mme Brigitte DUTILLOY

En qualité de membre titulaire, siégeant au Comité Syndical du SDOMODE.

- Mme Vanessa DUVAL

En qualité de membre suppléant, siégeant au Comité Syndical du SDOMODE.

Pont-Audemer, le 12 avril 2023
le Président
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure



Francis COUREL

